

Article

« Le disciplinaire et l'interdisciplinaire "ordinaire" »

Pierre Bouvrier

Sociologie et sociétés, vol. 32, n° 1, 2000, p. 229-234.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001094ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca



Le disciplinaire et l'interdisciplinaire « ordinaire^{*} »

PIERRE BOUVRIER

Département de sociologie
Université Paris X-Nanterre/Laios-Cnrs/Msh
200, avenue de la République
92001 Nanterre, France
Courriel : laios@msh-paris.fr

LES PROCÉDURES DE REFLEXIVITÉ des sciences sociales établissent des grammaires et des catégories spécifiques. Le disciplinaire s'inscrit dans l'approfondissement d'un courant constitué. Un déjà-là charpente les travaux de ceux qui ont opté pour les préambules et les paradigmes mis en place. Ces derniers ont été forgés à une certaine époque et, *a priori*, ne font pas l'objet d'une refondation. Il s'agit de travailler des concepts et/ou des méthodes que ce courant a établi. Les générations successives choisissent, dans une émulation compétitive, les thématiques sur lesquelles pourrait porter leur attention. À l'évidence, les faits qui n'ont pas encore été l'objet d'investigation dans le cadre conceptuel de référence sont les bienvenus. Ils pourront induire, pour ceux qui s'y attachent, les marques de re-connaissance sinon de notoriété dans le cercle des paradigmes institués et choisis. Cette approche monodisciplinaire peut être entendue, dans les domaines des sciences sociales, comme une condition sinon la condition de la constitution, de l'organisation et du fonctionnement d'un savoir résultant de l'expérimentation puis de la théorisation des résultats obtenus. Elle n'implique pas moins, de par ses origines sémantiques, une volonté de mise en ordre, de normalisation sinon de contrat

*. « L'interdisciplinarité ordinaire », *Sociologie et sociétés*, vol. xxxi, n° 1, 1999.

plus ou moins tacite entre ceux qui s'en approchent et ceux qui y adhèrent. Dans une acceptation radicale, si l'on suit les propositions foucaaldiennes, elle peut même apparaître comme :

[...] la technique spécifique d'un pouvoir qui se donne les individus à la fois pour objets et pour instruments de son exercice (Foucault, 1975, p. 172).

Il s'agirait, en l'occurrence et à l'évidence d'une violence non pas transitive, comme dans l'univers carcéral, mais symbolique. Elle s'exerce dans l'ordre des concepts et des méthodes préconisés ainsi que dans des procédures d'habilitation naturalisées comme allant de soi. Elle s'impose aux individus devenant objets et instruments de la pérennité de la discipline.

Le tableau, au XVIII^e siècle, c'est à la fois une technique de pouvoir et une procédure de savoir. Il s'agit d'organiser le multiple, de se donner un instrument pour le parcourir et le maîtriser; il s'agit de lui imposer un « ordre » (Foucault, 1975, p. 150).

La multitude des faits se présentant à l'analyse se doit d'être ordonnancée selon ce qui va apparaître comme autant de regroupements de données, et ce sous l'égide d'un regard essayant de catégoriser, de définir, un mode d'approche et d'investigation apte, de par les instruments cognitifs qu'il forge, à discipliner, à mettre en discipline, en ordre et en signification une classe de faits. La finalité poursuivie n'est pas du domaine de la coercition. Encore qu'un disciplinaire des esprits, des avancées, des élucubrations et des approfondissements tende à s'effectuer à l'avantage des initiateurs et des hiérarchies instituées. Dans ses débuts, l'empathie doit être suscitée, les marques d'intérêt se doivent d'être volontaires et non imposées. Ils sont beaucoup plus efficaces et nécessaires dans les temps d'émergence. Le monodisciplinaire se renforce des adhésions qu'il suscite et plus encore des enthousiasme qu'il peut générer. Ainsi en est-il, par exemple, du concept d'anomie ou de représentations collectives. Emile Durkheim en a proposé non seulement des définitions mais des mises en œuvre dans divers contextes sociaux, économiques, culturels, etc. L'attention, le ralliement ou l'intérêt portés par d'autres chercheurs décuplent les résonances de ces modes d'analyse (Bouvier, 1999).

Ces multiples déclinaisons interviennent fortement dans l'écho rencontré. Ceci tient à leurs capacités spécifiques de répondre, de manière probante et efficace, à des problématiques diverses et d'apporter des éléments aptes à en dégager la nature et les dynamiques.

Les troupes aguerries, intellectuellement armées des principes et modes de faire, peuvent confronter les Autres disciplinaires. Elles pourront également mieux veiller à l'orthodoxie interne, adoptant des attitudes différenciées et conjoncturelles quant aux courants, ramifications sinon sous-disciplines qui s'expriment.

À l'extérieur, ce domaine est confronté à une série de corpus. Ceux-ci le côtoient, l'interpellent ou restent muets. Celui-là considère certains d'entre eux comme des interlocuteurs pour lesquels il éprouve de l'affinité. Il perçoit d'autres comme des concurrents ou des adversaires. D'aucuns lui apparaissent comme irrévélants. Le disciplinaire adoptera donc des attitudes en rapport avec le type d'interactions qui s'est mis en place

avec tel ou tel. Les contextes, épistémologiques tout autant qu'institutionnels, dressent les scènes où s'effectueront éventuellement des dialogues. Au tournant du siècle dernier, comme le rappelle Bernard Valade, des débats ambivalents s'instaurent entre sociologie et psychologie, intersubjectivité et interdisciplinarité (Valade, 1999). Ceci se retrouve, par exemple, tant chez Emile Durkheim, Gabriel Tarde ou Marcel Mauss :

Quand nous disons psychologie tout court, nous entendons psychologie individuelle, et il conviendrait, pour la clarté des discussions, de restreindre ainsi le sens du mot. La psychologie collective, c'est la sociologie tout entière ; pourquoi ne pas se servir exclusivement de cette dernière expression ? Inversement, le mot de psychologie a toujours désigné la science de la mentalité chez l'individu ; pourquoi ne pas lui conserver cette signification ? On éviterait ainsi bien des équivoques (Durkheim, 1974, p. 49, note 1).

Les questionnements entre sociologie et anthropologie se feront plus tardives. Ce qui ne signifie pas que des interpellations ne se soient pas effectuées comme le donnent à lire les *Principes de sociologie* d'Herbert Spencer (1876), *Les formes élémentaires de la vie religieuse* d'Emile Durkheim (1912), des propos d'Ezra Park (1927) ou des travaux d'Howard Becker (1954).

D'autres voies peuvent être privilégiées. Elles n'opteront pas pour un déjà-là disciplinaire, ce que d'aucuns intitulent, non sans familiarité sinon forfanterie, une boîte à outils conceptuels et analytiques, un « kit » censé être à même de traiter les problématiques proposées. Cette attitude indique les biais et travers qui peuvent, plus ou moins rapidement et de manière latente ou manifeste, survenir dans ce contexte. Elles préféreront, dans la mise en place de leurs protocoles théoriques et méthodologiques, avoir recours non à l'orthodoxie prônée sinon instituée et apparemment implicitement obligée ou fortement conseillée mais à des ouvertures vers l'extérieur. L'interdisciplinaire, le pluridisciplinaire, le transdisciplinaires, le bidisciplinaire seront quelques-unes des options envisagées et mises en action. Encore faut-il préciser ce qu'impliquent ces dénominations.

L'INTERDISCIPLINAIRE

Il s'agit de la volonté, à partir d'un fait spécifique, de solliciter le recours non plus à une seule discipline mais, dans un certain contexte et une certaine époque, à un certain nombre d'entre elles. Il leur sera demandé de mettre leurs moyens et leurs capacités disciplinaires spécifiques au service d'un essai de réflexion sur un thème particulier. Ce qui importera ce sera non leurs hybridations mais au contraire leurs manières et les résultats auxquels elles parviennent en tant que telle ou telle discipline. Le pari est celui d'une plus grande acuité de par l'accent, le privilège apporté à des instruments affûtés par l'expérience propre. L'autonomie de chacun des regards et des protocoles devrait concourir à traiter de manière plus exhaustive le fait social ou la thématique centrale choisis.

À titre d'exemple on peut se référer aux programmes pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales mis en place, en France, dans les années soixante. Ainsi, en particulier, de l'étude de l'agglomération de Plozévet désignée comme isolat, « petite population endogame »¹ et retenue, du fait de cette assignation par la Délégation

1. Robert Gessain, initiateur du programme, dans Burguière (1977).

générale à la Recherche scientifique et technique. Celle-ci va mobiliser des scientifiques inscrits dans de multiples disciplines dont la sociologie, l'ethnologie, la démographie, l'histoire, la géographie, la biologie. Au départ et de manière récurrente prévaut, pour les initiateurs du projet, dans l'effectuation des recherches, une volonté de mettre en regard et de croiser les approches monodisciplinaires. En s'appuyant sur la situation qui prévaut dans ce contexte breton, les thématiques privilégiées ou sous-jacentes et les prospectives sont celles du changement et de ses effets sur les comportements. À quelques années de distance, cette problématique de l'évolution sinon du progrès technique a été et sera appliquée aux milieux industriels et à leurs personnels.²

L'ouvrage de l'historien André Burguière, *Bretons de Plozévet*, se présente comme le rapport se voulant synthèse de ces multiples travaux. Au terme de ses compilations et de ses brefs aperçus du terrain, il aborde la question de l'interdisciplinarité. Malgré les propos ironiques tenus à son sujet par les uns et par les autres, Burguière constate l'échec de cette tentative qu'il qualifie de recours imaginaire sinon d'utopie eschatologique (Burguière, 1977, p. 321 et 353). Il en attribue les raisons à divers facteurs. Parmi ceux-ci, il retient les rivalités, les fragilités, l'indifférence, l'absence d'échange et de consensus. Il va même au-delà de ce constat. L'élaboration, à partir de l'interdisciplinaire, d'un savoir commun est au centre des difficultés rencontrées par une telle tentative. Il lui apparaît, et c'est ce qu'il donne à voir, que ce sont les résultats monodisciplinaires qui éclairent de manière la plus effective et pertinente l'objet et les thématiques retenus. L'ouvrage lui-même réalisé par un historien en témoigne non sans biais éventuel comme l'indique, dans sa préface, Robert Gessain. Ce dernier se réfère, lui, non à l'interdisciplinarité mais à la multidisciplinarité, notion qui apparaît, du moins *a posteriori*, comme plus adéquate. On peut penser cependant, compte tenu de la teneur de ses propos, que ce glissement, l'initiateur du projet ne le fait peut être qu'à son corps défendant et au vu des résultats rassemblés. Il apparaît cependant que, à un niveau plus restreint, des binômes ont fonctionné. Ils ont produit des résultats non assignables aux seules démarches monodisciplinaires : ainsi d'enquêtes anthropobiologique, socioéconomique, psychosociologique ou ethnosociologique. La gageure tenait à leur mise en simultanéité, en symbiose, ce qu'a réalisé, *a posteriori* et partiellement, la lecture historisante d'André Burguière.

LE TRANSDISCIPLINAIRE

La question récurrente concerne les capacités à extraire du contact entre discipline au-delà de données plus nombreuses et variées, ce que fait la pluridisciplinarité sur un objet, sur tel ou tel fait social. Il s'agit de postuler en fait une lecture nouvelle qui proviendrait des potentialités que ces rencontres entre disciplines, ces corrélations, ces confluences susciteraient. En fait, on s'en tient, le plus généralement, à l'apport propre à la discipline associée permettant de mieux aborder des phénomènes que le corpus initial ne semblait pas être à même de traiter. Ainsi, par exemple, de la conjonction

2. Par exemple, Jacques Dofny, Claude Durand, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine, 1966.

entre psychologie et sociologie donnant jour à la psychosociologie ou de celle de la sociologie et de la linguistique, l'analyse de faits sociaux prenant largement en compte et essayant de cumuler les acquis et capacités de l'une et de l'autre. Plus récemment, se met en place, dans le cadre des mutations des pratiques et des valeurs sociales et existentielles marquant ce début de siècle, une approche croisant sociologie et anthropologie pour s'ouvrir vers des lectures socioanthropologiques (Bouvier, 2000).

Ce qui traverse les disciplines devrait s'inscrire dans de nouvelles propositions, des grilles de lecture et des conceptualisations aptes à mieux appréhender des domaines qui étaient soit négligés, soit ignorés. Il peut également et plus souvent s'agir d'appréhender des faits qui apparaissent au creuset des transformations sociales. Cette démarche séduisante, de prime abord, recèle de nombreuses difficultés.

Dans la confrontation de diverses approches prétendant contribuer à éclairer un fait, Raymond Boudon souligne la vanité de l'exhaustivité. Ceci n'en implique pas moins de

[...] mettre en évidence les acquis et les potentialités de l'un des paradigmes, tout en reconnaissant qu'il en existe d'autres (Boudon, 1992, p. 19).

Le pluralisme épistémologique postule les possibilités d'appréhension diverses et non exclusives d'un même objet. Son pragmatisme peut apparaître aujourd'hui comme plus adéquat que les conceptions monistes qui tendaient à prévaloir jusqu'à une date récente. Des théories adossées le plus souvent au savoir-faire monodisciplinaire s'arrogeaient l'accès et le traitement adéquat du réel ou du moins de ce qu'elles désignent comme tel. La sociologie n'a pas été dénuée de ces tentations impériales, celles du positivisme, du formalisme ou de l'interactionnisme et du cognitivisme.

Les mutations contemporaines, les dé-textualisations ont conduit, cependant, de manière latente ou consciente, à se réinsérer dans les conditions de validité qui sont les leurs, du domaine de démonstration pertinente mais plus contextuelle et réflexive qu'apodictique. Nomadisme, croisement, métissage, interdisciplinarité ou transdisciplinarité peuvent alors apparaître comme des voies et des métaphores exprimant cette inextinguible quête résolutive. Ils illustrent les capacités heuristiques des sciences sociales et participent à la légitimité de leurs existences. ◆

BIBLIOGRAPHIE

- BECKER, H. (1954), « Anthropology and Sociology », in J. GILLIN (dir.), *For a Science of Social Man*, New York, Macmillan, p. 102-159.
- BOUDON, R. (dir.) (1992), *Traité de sociologie*, Paris, PUF.
- BOUVIER, P. (2000), *La socio-anthropologie*, Paris, Armand Colin.
- BOUVIER, P. (1999), « La définition des disciplines et leurs enjeux », *Ethnologie française*, n° 4, p. 569-577.
- BURGUIÈRE, A. (1977), *Bretons de Plouzévet*, Paris, Flammarion.
- DOFNY, J., C. DURAND, J.-D. REYNAUD et A. TOURAINE (1966), *Les ouvriers et le progrès technique*, Paris, Armand Colin.
- DURKHEIM, É. (1974), « Représentations individuelles et représentations collectives », in *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF, p. 13-50.
- DURKHEIM, É. [1912] (1968), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- FOUCAULT, M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- « L'interdisciplinarité ordinaire » (1999), *Sociologie et sociétés*, vol. xxxi, n° 1.
- MORIN, E. (1967), *Commune en France, La métamorphose de Plodémet*, Paris, Fayard.
- PARK, R. (1927), « The City: Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment », in PARK, R. et E. BURGESS (1968), *The City*, Chicago, University of Chicago Press, p. 1-46.
- SPENCER, H. [1876] (1903), *Principes de sociologie*, Paris, Felix Alcan.
- VALADE, B. (1999), « Le "sujet" de l'interdisciplinarité », *Sociologie et sociétés*, vol. xxxi, n° 1, p. 11-21.